

L'ÉCHO

EN RÉGION

Comité
régional CGT
de la Nouvelle-
Aquitaine



Tous nos voeux de bonheur et de réussite pour les luttes sociales !
Le comité régional **CGT** Nouvelle-Aquitaine

À LA UNE

Hommage à
Camille Senon, syndicaliste
CGT et témoin d'Oradour sur
Glane

CONFÉRENCE RÉGIONALE

Programme de la
conférence régionale des
2 & 3 avril 2026

RÉGIONAL

Journée d'étude Filière bois

2 & 3 avril 2026

Conférence régionale
CGT NA
Lège-Cap-Ferret

DOSSIER

PROJETS SUIVIS EN
COMMISSION NATIONALE
DU DÉBAT PUBLIC

Edito



Notre fin d'année 2025 est marquée, une nouvelle fois, par une dégradation de la situation sociale, économique et politique avec une telle violence par ceux qui cassent notre modèle social et nos Services Publics.

Nous assistons également à une forte répression syndicale, notamment vis-à-vis de la CGT. La mise en examen de notre secrétaire générale de la Confédération intervient plus globalement dans un contexte de remise en cause des libertés syndicales, essentiellement par l'extrême droite.

En Nouvelle-Aquitaine, Arnaud Raffier et David Bodin, secrétaires généraux de leurs ud respectives, ne sont pas non plus épargnés par ces acharnements judiciaires. Tout est mis en œuvre pour tenter de bâillonner toutes celles et ceux qui s'opposent à ces politiques d'austérité et qui dénoncent toutes ces injustices fiscales et sociales.

Vouloir nous faire taire, vouloir faire disparaître les syndicats, nous diviser entre travailleur·euse·s sont des manœuvres bien connues et adoptées par des dirigeant·e·s politiques, des dirigeant·e·s patronaux dont le fascisme parle à l'oreille.

En ce sens, l'extrême droite est et sera toujours l'ennemie des travailleur·euse·s.

Face aux contraintes budgétaires imposées par le gouvernement Macron/Lecornu, qui sont en train de passer actuellement au parlement, il est clair que les conséquences désastreuses seront pour les plus démunie·s, pour nos Services Publics, pour notre système de Santé, pour la Culture, pour les enjeux environnementaux, ...

Le refus du Premier ministre d'augmenter le SMIC à compter de janvier 2026, va ainsi dégrader les conditions de vie de millions de salarié·e·s.

Toutes ces préoccupations sont au cœur des discussions des militant·e·s, des syndiqué·e·s CGT à l'occasion notamment de comités généraux départementaux afin qu'en ensemble, des solutions et des perspectives de progrès s'ouvrent pour les travailleur·euse·s, les citoyen·ne·s, et ce, grâce à l'action syndicale.

Notre conférence régionale NA qui aura lieu les 02 et 03 avril 2026 devra ainsi prendre en compte toutes ces problématiques économiques, sociales, sociétales afin de réfléchir ensemble à un travail CGT coordonné entre territoire et professions et pour proposer des pistes revendicatives sur les 3 années à venir pour que notre outil régional soit efficace et utile aux revendications des salarié·e·s et des retraité·e·s de notre région.

Résister et continuer à lutter et rester un syndicat de combat au service des travailleur·euse·s tout en se questionnant sur nos pratiques syndicales, voilà ce que l'on peut souhaiter à notre CGT pour l'année 2026.

Samantha Dumousseau

Sommaire

Editorial.....	p2
À la Une	
Camille Senon, syndicaliste CGT et témoin d'Oradour sur Glane	p3
Régional	
Programme de la conférence régionale CGT NA des 2 & 3 avril 2026	p4-5
Territoire	
Comité général de l'UD Gironde.....	p6
Régional	
Journée d'étude Filière bois	p11
Réunion des mandaté·e·s CREFOP	p12
Journée d'étude ARS.....	p13
Rencontre des IHS.....	p14
Rencontre des RFS et AVS.....	p15



DOSSIER PROJETS SUIVIS EN COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC

Directrice de publication : Samantha Dumousseau
Comité régional CGT NA - Bourse du Travail - 44 cours A.Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex
Création : pom'C - 47350 LACHAPELLE
Mise en page : Service Communication CGT NA
Imprimé par Rivet Presse Edition, Limoges



CAMILLE SENON, SYNDICALISTE CGT ET TÉMOIN D'ORADOUR SUR GLANE

Camille Senon, syndicaliste CGT. Elle a échappé de justesse au massacre du 10 juin 1944. Elle a milité toute sa vie pour la mémoire de la Résistance et de la déportation.

Photo(s) : © Claude Pauquet/Agence VU



Camille Senon, syndicaliste CGT. Elle a échappé de justesse au massacre du 10 juin 1944. Elle a milité toute sa vie pour la mémoire de la Résistance et de la déportation.

Camille Senon, est décédée le 2 octobre 2025 à l'âge de 100 ans. Ancienne dirigeante de la fédération CGT des PTT et présidente de l'Association des familles de fusillés et massacrés de la Résistance française, elle est une figure marquante du syndicalisme et de la mémoire du massacre d'Oradour-sur-Glane.

« Depuis ce matin, la fédération ne cesse de recevoir des appels de condoléances, rapporte Christian Mathorel, secrétaire général de la FAPT CGT. C'est une personnalité qui marque les générations, une camarade qui a fait avancer la lutte pour le droit des femmes et leur reconnaissance dans la CGT. Elle fait partie de l'histoire de notre fédération, mais aussi de son avenir... Camille a lutté toute sa vie autour de trois engagements ; la mémoire d'Oradour, la CGT et le Parti communiste. Elle était aussi investie pour la paix, témoignait régulièrement dans les écoles. Elle disait : « la lutte c'est la vie. » Elyane Bressol, a connu Camille aux PTT. Ancienne rédactrice en chef de la Vie Ouvrière, elle exprime aussi son émotion. Lors du centième anniversaire de Camille en juin dernier, Elyane lui avait rendu un hommage à la tribune du Congrès de l'union départementale CGT de la Haute-Vienne : « Camille, que ce soit en politique, en économie, en social, tu m'as beaucoup appris et je m'en suis beaucoup servi. Tu m'as donné les fondamentaux pour comprendre le capitalisme et la lutte des classes ; toutes ces bases sans lesquelles, aujourd'hui comme hier on perd vite pied ». Et de souligner à son tour à quel point son apport fut important pour les femmes et pour que les générations ne s'opposent pas dans les luttes à Paris Chèques.

En mémoire d'Oradour sur Glane

À 19 ans, Camille Senon échappe au massacre du 10 juin 1944 qui détruit Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne) et fait

642 victimes, dont son père et son grand-père. Sa survie tient au fait que le tramway qui la conduisait au village fut stoppé par les troupes allemandes. Elle ne revendiquera jamais le terme de « rescapée », mais portera toute sa vie la responsabilité de témoigner.

À la Libération, elle entre aux PTT, aux Chèques postaux de Paris, et adhère à la CGT dès 1946. Très vite, elle prend des responsabilités au sein du syndicat des Chèques postaux, puis du syndicat des services financiers. Son action porte notamment sur la reconnaissance du travail féminin et l'amélioration des conditions de travail dans un secteur où les femmes étaient nombreuses mais souvent peu considérées. De 1960 à 1975, elle siège à la direction de la fédération CGT des PTT. Elle participe activement aux grandes mobilisations de son secteur : la grève des fonctionnaires de 1953, Mai 68, puis les mouvements de 1974.

Vigilance, toujours

Elle défend une ligne de fermeté, insistant sur la nécessité de préserver le statut des agents, de garantir le droit de grève et de renforcer la solidarité entre catégories.

Camille Senon s'est distinguée par sa constance. Même après sa retraite, elle continue de s'exprimer publiquement sur les enjeux sociaux. En 2016, elle refuse d'être faite commandeur de l'ordre national du Mérite par le premier ministre Manuel Valls, jugeant cette distinction incompatible avec la politique menée alors en matière de droit du travail. Elle déclarait encore récemment sa crainte de voir l'extrême droite accéder au pouvoir, considérant que cela représentait un « danger absolu ». En parallèle de son activité syndicale, elle s'investit dans les associations de mémoire liées à Oradour et à la Résistance. Elle intervient régulièrement dans les écoles, rappelant que la mémoire n'est pas un rituel mais un appel à la vigilance face à la haine et aux idéologies autoritaires. Militante de terrain, responsable syndicale, témoin d'un drame collectif, elle laisse l'image d'une femme ferme dans ses convictions et fidèle à ses idéaux.

La Vie Ouvrière - 3 octobre 2025
Par Régis Frutier

PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE CGT NA DES 2 & 3 AVRIL 2026



3^{ème} Conférence régionale CGT Nouvelle-Aquitaine 2 & 3 avril 2026 - Lège-Cap-Ferret

Jeudi 2 avril 2026

Tribune : Présidence - Corinne Charry (UD 47)
Assesseurs - Arnaud Raffier (UD 87); Julien Hémon (UD 86)
Samantha Dumousseau - secrétaire régionale

8h00	Accueil, ouverture de la conférence
9h00	Mot de bienvenue - Stéphane Obé (UD 33) -
9h15	Rapport d'ouverture et débats - Samantha Dumousseau (CR) -
11h00 : Pause	
11h20	Reprise des débats
12h00	Intervention sur la convention CGT/ Agefiph, Macif, NVO
12h30 : Déjeuner	

14h00	Filière Bois
	Mise en place d'une table ronde : Gilles Tardieu (UD 19) Marie-Laurence Bertrand (CESER) Stéphane Obé (UD 33) Agathe Liskiewicz-Winocq (UD 23) Jérôme Cassaing (CA)
15h45 : Pause	
16h15	La Santé
Mise en place d'une table ronde : Michaël Lablanche (UD 16) Laurent Magueritat (UD 23) Florence Harris (syndicat ARS) Sandrine Fournier (mandatée ARS & USD 79) Corinne Rey-Bertrand (CA)	
18h00	Fin des travaux



Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine
Siège social
Bourse du Travail - 44 Cours Aristide Briand
CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex
Antenne de Limoges
Maison du Peuple - 24 rue Charles Michels - 87000 Limoges
Réalisé par le comité régional CGT NA -
Service communication - communication@cgt-na.fr
Ne pas jeter sur le voie publique

Prédation & Impact du capitalisme sur nos richesses collectives

Vendredi 3 avril 2026

Tribune : David Bodin (UD 79),
Hervé Pineaud (CESER),
Jérôme CASSAING (CA), 1 Indecosa

8h00 Accueil, café

8h30 L'eau

Mise en place d'une table ronde :
David Bodin (UD 79)
Hervé Pineaud (CESER)
Jérôme CASSAING (CA)
1 Indecosa

10h00 : Pause

10h30 Débat sur l'Outil Comité régional

La pertinence du Comité régional :
Anne Seguier (UD 64)
Jean-Philippe Freysselinas (UD 40)
Mathieu Le Roch (UD 24)
Denis Boutineaud (Construction)
Samantha Dumousseau (CR)
Vincent Belnoue (Mandaté)

12h00 Présentation de la nouvelle équipe,
conclusion et feuille de route

12h30 : Déjeuner



COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UD GIRONDE

Le Comité Général de l'UD CGT 33 qui s'est tenu le 24 et 25 novembre 2025, a pris plusieurs décisions importantes pour avancer dans la mise en œuvre des orientations votées en congrès.



Sa résolution d'actualité a dans un premier temps, dénoncé l'économie de guerre que le gouvernement veut financer par la « souffrance économique » en condamnant les déclarations du chef d'état-major des armées au congrès des Maires de France le 18 novembre.

Les échanges ont permis de nourrir le besoin de « Penser global et d'agir local » en pointant un système capitaliste à bout de souffle qui s'allie de nouveau avec l'extrême droite, et le besoin de continuer à faire le lien entre nos revendications de paix et de justice sociale, l'économie de guerre enclenchée, les débats budgétaires 2026, les 211 milliards d'aides publiques et nos actions syndicales.

Etre rappeler en ce 25 novembre aussi que l'inacceptable c'est de compter tous les jours nos mortes et de voir de plus en plus de travailleuses et travailleurs mourir au travail tous les jours depuis la suppression des CHSCT. Et donc rappeler que l'inacceptable en réalité, c'est que les choix économiques et politiques faits par le patronat et les dirigeants politiques pour préserver les plus riches, alimentent la pauvreté qui tue chaque jour des salarié·e·s, des privé·e·s d'emploi, et des retraité·e·s.

Ainsi dans cette crise inédite, faire un point collectif sur la stratégie de construction du rapport de force pour imposer le progrès social, a été essentiel notamment au vu du prochain 54^{ème} congrès confédéral.

La fraternité des débats a permis d'analyser sereinement que nous pouvons gagner l'abrogation de la réforme des retraites, gagner des mesures concrètes de justice sociale et fiscale et arracher des victoires plus locales comme nous l'avons fait avec le renouvellement de la convention d'occupation de la Bourse du Travail à Bordeaux ou sur le maintien de la collecte des déchets au domicile des usager·ère·s pour une grande partie du territoire du nord gironde.

Ainsi, la volonté de renforcer par la « démarche travail » les mobilisations par la grève en développant des cahiers revendicatifs articulant revendications professionnelles et interprofessionnelles, a aussi été un moment constructif.

Pour renforcer la construction revendicative avec une « double besogne » à porter ensemble, les débats ont été utiles sur l'importance de la vie syndicale, celles de l'ancrage CGT sur les lieux de travail et du besoin de maintenir une proximité au vu de l'évolution du salariat.

Des débats qui ont permis de faire évoluer le périmètre des UL en Gironde pour ne pas « amputer l'avenir » en décidant de transformer les locaux de deux UL en Antennes d'UL. Nous avons dorénavant en Gironde dix UL avec trois antennes d'UL.

La Commission Exécutive de l'UD dont une partie a été renouvelée, aura ainsi vocation à proposer de futures actions et plans de travail aux plus de 250 bases syndicales girondines fortes de ses presque 13 500 adhérent·e·s, pour faire vivre nos orientations pour l'intérêt du monde du travail.

Clôturer ce comité général avec des lectures en musique de poèmes de Paul Eluard ou de William Butler Yeats, fût également un beau moment fraternel.

Stéphane Obé

PROJETS SUIVIS EN COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC

POUR LA NOUVELLE-AQUITAINE



USINE DE PRODUCTION DE CARBURANT
DE SYNTHÈSE POUR L'AVIATION À
TARTAS ET BÉGAAR (RESTART)

USINE DE PRODUCTION DE CARBURANT
DE SYNTHÈSE POUR L'AVIATION À
SAILLAT-SUR-VIENNE ET/OU À ETAGNAC
(LICHEN)



Projets en territoire de Haute-Vienne et des Landes.

L'exemple donné est sur la Haute-Vienne. Il touche le territoire de la Charente et seraient susceptibles d'alimenter notre dossier sur la situation de « l'Angoulim ».

Principales Fédérations concernées : Filpac, Fnac, Transport, Cheminots.

Les unités composant le projet seraient intégralement situées sur la commune de Saillat-sur-Vienne ou réparties sur les deux communes d'Etagnac et de Saillat-sur-Vienne.

Le projet comporte des unités réparties sur deux sites distincts et sur une surface totale de 35 ha :

- l'unité de captage de CO₂ sur le site de la papeterie Sylvamo, à Saillat-sur-Vienne, dont elle

captera les émissions de CO₂ biogéniques à hauteur de 630000 t/an ;

- sur un site à déterminer entre les deux communes, les unités de production d'hydrogène par électrolyse (94 000 t/an) et de production de e-méthanol (420 000 t/an) en vue de la production de 153 000 t/an d'e-SAF (carburant de synthèse pour l'aviation).

Le projet nécessiterait la création d'un poste électrique à raccorder au réseau public de transport d'électricité (situé à 8 km à vol d'oiseau), via un niveau de tension de raccordement de 400 000 volts au poste électrique de Plaud.

OBJECTIFS DU PROJET SELON SES RESPONSABLES

Participer à la décarbonation du secteur de l'aviation en produisant 153000 tonnes d'e-SAF par an.

Coût estimatif au stade de la saisine : 2,2 milliards d'euros.

Sur ces deux projets, nous sommes sur le même sujet et donc les mêmes enjeux. Ce sont deux nouveaux projets sur lesquels nous ne sommes pas encore intervenus. Pour autant, il nous faut une expression Cgt, d'autant que les syndicats des deux entreprises sont sollicités dans leur instance représentative en termes d'information notamment. Nous sommes sur les sujets de production avec une décarbonation des rejets de CO₂ de l'industrie papetière. Attention à la mise en concurrence des deux projets.

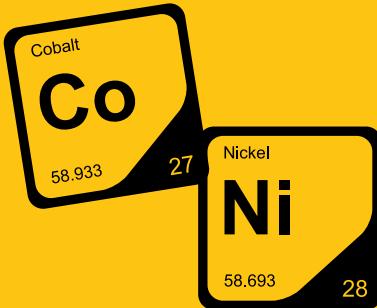
Les volumes produits seraient importants et l'investissement est volumineux (2 milliards par projet). Cette production s'installe en proche de la génération du CO₂ et sur des sites déjà classifiés « Seveso 2 » dans le cadre de la production d'hydrocarbures.

Faire le suivi des financements publics et si les projets seront menés à terme. Besoin de rencontres avec les salarié·e·s pour information. Mesurer les questions d'emplois, de formation professionnelle et de conditions de travail au futur.

MISSION DE CONSEIL SUR DES CAS GROUPÉS DE CANCERS PÉDIATRIQUES DANS LA PLAINE D'AUNIS



UNITÉ DE CONVERSION DE NICKEL ET DE COBALT SUR LA ZONE DE GRATTEQUINA (PROJET EMME)



- Construction d'une usine de conversion de nickel et cobalt avec une capacité de conversion de 20 000 tonnes de nickel par an et de 1500 tonnes de cobalt par an, soit l'équivalent de 400 000 véhicules (20 % du besoin français).
- Raccordement au réseau RTE pour un besoin de 179 000 Méga Wattheures par an.

OBJECTIFS DU PROJET SELON SON RESPONSABLE

Répondre à la demande européenne en nickel et cobalt et créer une économie circulaire pour la conversion et récupération du nickel et du cobalt et ainsi limiter la dépendance de la France aux pays d'Asie. Eviter l'émission d'1,6 millions de tonnes de CO₂ par an.

Coût estimatif au stade de la saisine : 500 millions d'euros.

Projet en Territoire de Gironde.

Fédérations les plus concernées : FTM, FNME.

Projet en territoire de Charente-maritime.

Le préfet de Charente-Maritime sollicite la CNDP pour une mission de conseil afin d'élaborer une méthode de dialogue et de concertation entre les associations, le grand public, les élu·e·s, la recherche médicale et l'Etat suite à la découverte d'une sur- incidence de cancers pédiatriques dans la région.

L'objectif de la démarche est de préparer un dispositif participatif pour permettre au public d'avoir accès à des informations fiables sur les données récoltées et les conclusions possibles d'en être tirées.

A partir des polluants existants. Besoin de mise en commun et réponses nécessaires des pouvoirs publics. Une étude d'exposition est demandée et nous pourrions avoir une expression/action vers les salarié·e·s. Lien existant avec le service de tests en laboratoire sur les polluants, poussières. Plusieurs entreprises concernées et multiplicité des acteurs.

Fédérations concernées : Santé Action Sociale, FNAF.

Un regard sur cette étude est nécessaire par la CGT. Vers une réunion publique courant septembre 2026. Contact à prendre avec la préfecture, l'INRA, le laboratoire Qualys et pour complément l'Assoc Parents : ASE.

PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE) DU BASSIN VERSANT DU CLAIN

La CNDP est sollicitée pour une mission de conseil visant à intégrer le public dans l'élaboration de la phase I (phase d'état des lieux et de diagnostic) du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du Bassin Versant du Clain.

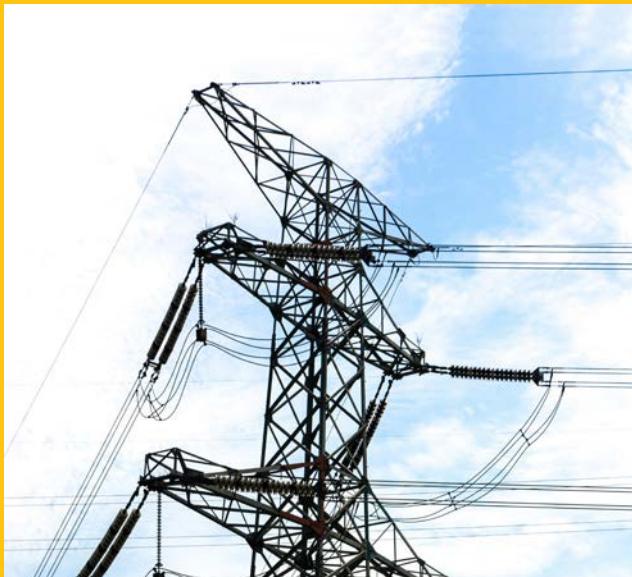


Projet en territoire sur la Vienne.

Avis, à caractère méthodologique, terminé sur l'état des lieux et le diagnostic du territoire avec publication le 13 octobre 2025. Voir sur le site CNDP, l'avis Méthodologique publié.

Voir Projet et avis méthodologique sur le site CNDP.

« LANDES DE GASCOGNE » : CONSTRUCTION D'UN POSTE ET D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE DE 400 000 VOLTS EN NOUVELLE-AQUITAINE



Création d'un poste électrique d'une capacité d'accueil de 1,5 GW sur un site de 8 à 10 ha pour le raccordement de projets de développement d'énergie renouvelable (EnR). Le projet comprend deux postes transformateurs qui seraient raccordés au réseau RTE par une ligne aérienne à créer de 400 000 volts d'environ 65 km.

OBJECTIFS DU PROJET SELON SES RESPONSABLES

Le poste électrique permettrait de raccorder tous les projets d'énergie renouvelable qui en feront la demande dans un rayon d'environ 20 km, notamment les projets de production d'électricité photovoltaïque.

Le projet permettrait de respecter les engagements pris par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) et du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables.

Coût estimatif au stade de la saisine : 190 millions d'euros.

Projet en Territoire des Landes.

Principales Fédérations concernées : Fnme, Fnscba.

Ce projet est une liaison France/Espagne, en souterrain maritime et en aérien du fait d'une fosse à Biscarrosse. Celui-ci n'est pas en voie d'aboutissement avec une forte contestation. Pour l'éventuel cahier d'acteur ou expression à produire, il faut un partage important

entre l'UD, la région et les fédérations concernées, notamment la Fnme. A suivre, commencé depuis 2023, début de la concertation préalable. Besoin de réactivité si expression Cgt.

LA MER EN DÉBAT



- Suite au grand débat du Grenelle de la Mer de 2009 et des Assises de la Mer et du Littoral de 2013, la France s'est engagée dans la construction d'une politique maritime intégrée de la mer et du littoral. Cette démarche a été conçue en cohérence avec celle de l'Union Européenne.
- L'élaboration des documents stratégiques de façade est réalisée sous l'égide des conseils maritimes de façade et comporte 4 phases. 2 de ces 4 phases sont déjà terminées : l'état des lieux et le croisement des enjeux. Ces deux phases ont permis l'élaboration d'une vision d'avenir, à l'horizon 2030, pour chaque façade : Manche-Est-Mer du Nord, Nord Atlantique-Manche Ouest, Sud Atlantique et Méditerranée.

OBJECTIFS DES DOCUMENTS SELON SON RESPONSABLE

- Pour chacune des 4 façades maritimes, le document stratégique de façade doit préciser les conditions de mise en œuvre de la stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML). Cela doit se faire en fonction des spécificités locales (écologiques, économiques et sociales) et doit garantir la protection de l'environnement, à résorber et à prévenir les conflits d'usages et à rechercher les synergies entre les acteurs ainsi qu'à dynamiser et optimiser l'exploitation du potentiel maritime français.

En région sur l'ensemble des Comités régionaux concernés par une façade maritime.

La planification maritime, l'éolien en mer, les activités marines, la diversité et écologie marine, ... désignation d'un garant par façade donc, un redémarrage du dossier est prévisible.

Sur ce sujet, à voir avec la Confédération si un élargissement intégrant les 6 régions concernées par nos façades maritimes (hors territoire ultra marin).

GESTION DES EAUX DU BASSIN DE LA DOUZE



Mission de conseil : Accompagner le responsable du projet pendant un an sur la partie diagnostic.

Projet en territoire des Landes.

Voir sur le site CNDP, l'avis Méthodologique publié.



AMÉNAGEMENT AUTOROUTIER ENTRE LIMOGES ET POITIERS



Création d'une autoroute (nouveau tracé 2x2 voies à 130km/h) à 8 échangeurs.

- *Intégration des sections déjà aménagées en 2x2 voies : liaison nord-est de Poitiers, contournement de Fleuré et de Bellac (actuellement en service).*
- *Intégration des opérations prévues dans le Contrat Plan Etat-Région (CPER) 2015-2022 : aménagement de la déviation de Lussac-les-Châteaux, aménagement de créneaux de dépassement entre Limoges et Bellac, passage en 2x2 voies de la RN 520.*

- *Transformation de la RN 147 actuelle en itinéraire de substitution interdit aux poids lourds.*

Variante envisagée : aménagement progressif sans recours à une concession, intégrant les sections en 2x2 voies déjà aménagées et prévues au CPER 2015-2022, et modernisation/élargissement des sections identifiées comme prioritaires.

NB : d'autres alternatives « externes » au projet sont examinées mais non retenues par le MO dans son dossier de saisine : aménagement 100% public et non concédé (sans péage), uniquement la réalisation des aménagements déjà en cours (CPER), développement de l'axe ferré TER Poitiers-Limoges, développement de l'itinéraire de substitution RD 741/RN 141.

OBJECTIFS DU PROJET SELON SON RESPONSABLE

- *Améliorer la sécurité routière et le cadre de vie des habitants (utilisant ou habitant sur l'axe).*
- *Diminuer les phénomènes de congestion et réduire les temps de parcours pour développer économiquement le Limousin.*

Coût estimatif au stade de la saisine : Entre 450 M€ et 1014 M€ suivant les variantes retenues.

Dans le cas d'une concession privée, entre 45 et 75 % de subventions publiques, le reste issu des investissements privés du futur concessionnaire.

Dans ce cas de figure, une réunion des acteurs Cgt concernés a eu lieu et a permis une expression Cgt diffusible vers les salarié·e·s, les populations.

Conclusions

Beaucoup d'autres projets sont publiés sur le site de la CNDP. Sur cela nous aurions besoin d'avoir une « veille économique ». A mettre en débat.

On pourrait reproduire en « copier - coller » les pages du site de la Commission Nationale du Débat Public mais il sera plus productif et immersif que sur tous ces projets, les territoires et structures puissent, efficacement, consulter le site : www.debatpublic.fr et faire un tri :

par l'onglet « Citoyen » ; puis filtrer par « région » ; puis consulter la fiche projet et/ou le calendrier.

La plénière est une fois par mois sur le premier mercredi du mois.

La camarade qui représente la Cgt dans la CNDP, Stéphanie GWIZDAK, est disponible pour intervenir sur les régions sur ces questions qui nous « échappent » parfois, dans les contenus et dans les méthodologies de consultation.

A voir si nous invitons celle-ci sur la conférence régionale et/ou sur un comité régional en 2026 ?

A construire le débat sur le suivi des projets en territoire à partir de l'exemple filière bois sur la conférence régionale ?

Eric Valade

JOURNÉE D'ÉTUDE FILIÈRE BOIS

Compte rendu de la journée d'étude du 9 octobre 2025 qui nous a permis de faire un point sur l'état des lieux en NA notamment de la ressource et des projections de son utilisation.

Cette journée a fait ressortir qu'il y a énormément de diversité et qu'elle est une richesse que nous devons prendre en compte dans notre réflexion globale.

L'enjeu sera de travailler collectivement dans la CGT à partir de nos expériences pour nourrir nos travaux et les propositions CGT.

Cette première journée doit nous aider à construire collectivement notre feuille de route pour gagner de nouveaux droits garants du respect de la ressource.

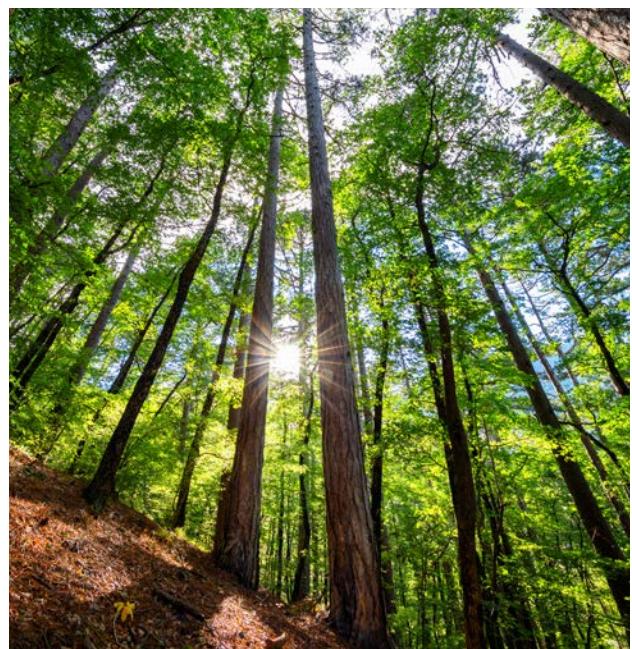
Plusieurs questions se posent ou sont à approfondir :

- Quel est le ratio importation/exportation ?
- Quel est le ratio d'utilisation primaire et de transformation ?
- Quel rapport de force ? Combien de conventions collectives ?
- Taux de maladies pro ? D'accidents ?
- Combien de fédérations concernées ?
- Comment gagner sur convention collective et condition de travail ?
- Quelle ressource en termes de formation dans la filière ? Quelles débouchées ?

A partir d'un travail prospectif on pourrait élaborer un livret CGT Filière bois à l'échelle de la région.

Ce livret pourrait axer nos exigences en termes de :

- Préservation de la ressource à l'échelle régionale, nationale,
- Représentation des acteurs de la filière,
- Transformations des droits sociaux, pour un statut de haut niveau qui incite les jeunes à se former,



- Promotion de l'accompagnement de la formation professionnelle tout au long de la carrière,
- Gestion de la forêt publique et privée (ONF, équipement) quel revendicatif ?

Bien évidemment, nous devons travailler collectivement pour continuer de développer notre argumentaire à partir des états des lieux et de nos forces organisées dans toutes les professions de cette filière. Ce travail devra nous permettre de partager et d'affiner nos exigences en termes de filière bois.

Nous aborderons ce sujet lors de la conférence régionale d'avril 2026, mais il nous faut dès début 2026 reprendre contact pour échanger sur le sujet.

RÉUNION DES MANDATÉ·E·S CREFOP

Relevé de décisions de la réunion des mandaté·e·s CREFOP (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle) du 30 septembre 2025.

Présentation du mandat et retour du mandat précédent

Tour de table des mandaté·e·s.

Pascal Michel fait une présentation avec échanges sur les questionnements des mandaté·e·s.

Il transmet le fonctionnement et les compétences de l'instance. Pour rappel, il y a un bureau et 3 commissions où l'ensemble des sièges sont pourvus.

Pascal insiste sur la stratégie de communication au bureau du CREFOP et le lien avec les commissions et d'autres instances comme les CLPE et CRPE.

Au préalable, Pascal restera en soutien pour accompagner les mandaté·e·s.

Fonctionnement / Démarche CGT

Objectif est de rendre opérationnel le lien entre les mandaté·e·s et le comité régional.

Nécessité d'avoir régulièrement des réunions entre mandaté·e·s avant de siéger pour réfléchir ensemble sur les problématiques posées. Pour cela, des réunions en visio entre mandaté·e·s se feront chaque fois qu'il est nécessaire. Sur certains sujets, la réflexion peut être élargie à d'autres mandaté·e·s (CESER, IPT/IPR,...) et/ou avec le comité régional suivant les prises de position à prendre, en tant qu'organisation CGT.

Afin d'avoir un lien entre le collectif animation et les mandaté·e·s et d'avoir une animation des mandaté·e·s par instance, il est proposé d'avoir un animateur de groupe de mandaté·e·s par instance.

Décisions :

- Animateur de groupe pour le CREFOP : Vincent Belnoue,



- Réunion de mandaté·e·s par instances + référents départementaux FP avec le collectif animation en présentiel 2 fois par an.
- Une attention particulière sera portée par les mandaté·e·s pour participer aux JE, formations organisées par le comité régional. L'inscription pourra se faire directement par le·la mandaté·e sans validation du syndicat et de l'UD.
- Les comptes-rendus de ces JE, formations régionales seront aussi envoyés aux animateurs de groupe.
- Cloud : ressource pour le mandaté·e·s + compte rendu.
- Le mandat n'appartient pas aux mandaté·e·s ; la prise de responsabilité au sein de l'instance (Président, secrétaire, ...) ne se fera qu'avec la discussion et la validation du collectif animation.
- Réunir les animateurs de groupe (CESER, FP, IPT/IPR, CARSAT, AGEFIPH,...) au moins 1 fois par an ou à chaque fois que c'est nécessaire pour échanger sur les sujets transversaux qui concernent plusieurs mandats.

JOURNÉE D'ÉTUDE ARS

Compte-rendu de la journée d'étude ARS (Agence régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine) du 20 octobre 2025.



Déroulé :

- ▶ Les missions de l'ARS.
- ▶ Les différentes instances de l'ARS :
 - Le Conseil d'administration,
 - La Conférence Régionale de Santé,
 - La Commission Offre de soin.
- ▶ Les enjeux politiques du mandat et comment le faire vivre dans la CGT pour répondre aux besoins des citoyen·ne·s et des salarié·e·s de ces secteurs.

Attentes :

- ▶ Comprendre l'ARS.
- ▶ Travailler ensemble mandaté·e·s - USD - UD - syndicat ARS.
- ▶ Lien avec les autres mandats régionaux et départementaux (ex : CDCA - CPAM etc.).

Points positifs à l'issu de la formation :

- ▶ Permet de comprendre les grands principes de fonctionnement de l'ARS.
- ▶ Permet de mesurer les enjeux du travail croisé dans la CGT (mandaté·e·s - syndicat ARS - USD et UD - avec les autres mandaté·e·s et INDECOSA en tant que représentation des usager·ère·s).
- ▶ Démontre qu'il faut des mandaté·e·s CGT ayant du temps pour initier ce travail croisé.

Problèmes soulevés à l'issu de la formation :

- ▶ Cloud peu adapté.
 - ▶ Absence de compte-rendu systématique des

mandaté·e·s instances ARS, absence de partage d'info.

- ▶ Peu d'échanges entre eux pour préparation.
- ▶ Absence de liminaire systématique.
- ▶ Les mandaté·e·s ne peuvent pas faire à la place de la profession.

Propositions :

- ▶ Renvoi aux mandaté·e·s les liens du cloud.
- ▶ Envoi à l'ensemble des présents du livret régional ARS -
- ▶ PRS et du support de la formation.
- ▶ Faire une visio des mandaté·e·s actuel·le·s pour faire un retour sur cette journée pour rappeler la nécessité de rendre compte après chaque instance et de faire des liminaires qui seront communiqués à l'ensemble des mandaté·e·s ARS.
- ▶ Vigilance pour les renouvellements des mandats ARS, il faut des camarades qui ont du temps et l'envie du travail collectif donc impliqué·e·s dans la vie de la CGT, pour faire vivre ce travail croisé et les thèmes de table ronde sur la santé de la conférence régionale.
- ▶ Il serait nécessaire une formation plus pointue sur les budgets.
- ▶ Après la conférence régionale initier des rencontres mandaté·e·s ARS et du champs de la Santé - syndicat ARS - USD - coordination professionnelle - UD afin de préparer le PRS, le SROS et le PRSE qui arrivent à échéance, pour un diagnostic partagé et des propositions CGT.

RENCONTRE DES IHS

Compte-rendu de la rencontre des IHS (Instituts d'Histoire Sociale) du 22 octobre 2025.



En préambule, nous rappelons que l'idée de cette rencontre n'est pas d'interférer sur le fonctionnement des IHS qu'elles soient départementales ou régionales.

Ce sont des associations avec leur propre périmètre en membres fondateurs. A ce titre, il est également rappelé que le comité régional Aquitaine, un des membres fondateurs de l'IHSA n'existe plus depuis la réunification des trois CR et est désormais comité régional Nouvelle-Aquitaine.

Après un rapide tour de table de présentations, la parole a été donnée à l'IHS Aquitaine qui fut demandeuse de cette rencontre.

Les échanges montrent que beaucoup d'initiatives ont lieu dans les périmètres respectifs des IHS : expositions, revues, participations à des congrès (UD, UL, syndicats) ouvrages, initiatives différentes selon les départements et leur propre histoire.

Nous avons pu également constater au regard des interventions que les chiffres sur le nombre d'adhérent·e·s en notre possession étaient en dessous de la réalité.

Le constat quasiment unanime est le manque de moyens humains et de renouvellement qui est un facteur épuisant pour les bénévoles des IHS.

La demande d'aide est plutôt technique mais le souhait de travailler plus étroitement avec les organisations fait écho. Répondre aux besoins des UD notamment apparaît.

Les propositions que nous avons faites et à soumettre au comité régional :

- Journée d'étude régionale sur archivage numérique avec IHS nationale.
- Recensement des matériels de chaque IHS qui peut être utile à partager sur une plateforme ressource.
- Organiser sous couvert du comité régional une rencontre annuelle des IHS pour partager les expériences avec un ou deux thèmes à aborder.
- Laisser une place dans l'Echo régional pour article IHS sur activités ou initiatives.
- Le site et/ou page Facebook peut être un relais pour les IHS.
- Lettre électronique à dimension NA peut être mise en page.

RENCONTRE DES RFS ET DES AVS

Compte-rendu de la rencontre des Référents formation syndicale et des animateurs vie syndicale du 28 octobre 2025.

BILAN 2025 :

Formations régionales :

- ▶ Animateurs et intervenants « Développer » 11 au 12/06/2025 : 9 stagiaires représentant 3 UD (16 - 17 - 33) ;
- ▶ Découverte de la Formation Pro le 02/09/2025 : 9 stagiaires représentants 6 UD (23-24-47-79-86-87)
- ▶ Journée d'étude ARS 20/10/2025 : 9 inscrits - 2 mandatées/5 - 4 USD (19-24-47-79) - syndicat ARS intervenant.
- ▶ Formations programmées qui n'ont pas pu se tenir faute de réponse des espaces confédéraux :
 - Santé au travail ;
 - IPT et IPR ;
 - CDPE et CRPE ;

Formations régionalisées :

- ▶ Formation Formateur UD 16 du 3 au 7/02/2025 : a accueilli 4 stagiaires de 3 Uds (23-24 et 33) ;
- ▶ Formation Formateur UD 79 du 23 au 27/06/25 : a accueilli 2 stagiaires UD 40 ;
- ▶ Formation développer UD 79 du 08 au 12/12/2025 : prévue 1 stagiaire UD 24.

Bilan des UD :

Les formations régionales et régionalisées sont très appréciées et répondent aux besoins.

Une grande disparité entre les UD sur le nombre de formateurs, sur les procédures d'établissement, de validation des plans de formation, sur la diffusion des plans de formation, sur les annulations de stages.

Les formations « Participer » il y a beaucoup de demandes et stagiaires très satisfaits.

Là où elles ont lieu les formations AGEFIPH sont très appréciées et correspondent aux besoin des syndicats - des militant-e-s.

Problématiques communes :

- ▶ Filtre des syndicats.
- ▶ Parcours confédéral sur « Renforcer » ne correspond pas aux besoins et rien sur élection pro.
- ▶ Le cloud confédéral n'est pas à jour, beaucoup de formations obsolètes et d'autres absentes, si on

s'en tient à ce qui existe dans le cloud la formation ne nourrit pas l'ensemble des champs de la vie syndicale.

- ▶ Beaucoup de méconnaissance des Statuts et des Règles de Vie, à tous les niveaux de la CGT, entraîne une démultiplication des conflits dans la CGT, ce qui impacte notre qualité de vie syndicale.
- ▶ COGITIEL : pas mis à jour ce qui va être extrêmement problématique pour le basculement sur la V2, de plus les préconisations confédérales ne sont pas claires.
- ▶ 2027 nouveau cycle avec un enjeu d'implantation et beaucoup de nouveaux camarades élu-e-s donc à former, un enjeu de VS et de RFS.
- ▶ Beaucoup de militant-e-s en épuisement et qui vont mal, pas de formation sur les RPS militants, 2 UD y travaillent.

PROPOSITIONS :

- ▶ Le CR pourrait organiser 1 formation « COGITIEL V2» - mises à jour nécessaires en préalable au basculement en V2 » - animation confédérale - lieu Bordeaux avec prêt de la salle informatique par l'UD 33.
- ▶ Une formation régionale à destination des bureaux d'UD et d'UL sur « Statuts et Règles de Vie » soit 1 par ex CR ou dans 1 UD si correspond à un besoin plus ciblé sur 1 territoire.
- ▶ Pour toutes les formations obsolètes ou absentes au niveau confédéral, au vu de l'urgence et des demandes réitérées sans réponse satisfaisante.
- ▶ Le comité régional peut être un lieu d'échanges de pratiques et de contenus en attendant les contenus confédéraux à jour, sous validation des contenus par les directions des UD qui participeraient. Cela pourrait se faire, dans un premier temps sur :
 - Délégué-e syndical-e ;
 - CSE -50 ;
 - Communication ;
 - RPS du militant.
- ▶ Les UD nous enverrons leur plan de formation dès que validé pour le livret.

DIAGORIS

EXPERTISE

Notre engagement et nos valeurs

Diagoris est un cabinet d'expertise comptable au service exclusif des représentants des salariés. Depuis 2009, Diagoris s'engage à défendre les intérêts des salariés dans le cadre de ses missions légales de conseil et d'accompagnement des CSE et des organisations syndicales. Cet engagement s'appuie sur des valeurs fortes de solidarité, de justice et d'égalité au service des salariés et de leurs représentants.

Notre expertise pluridisciplinaire

Le cabinet Diagoris est implanté sur l'ensemble du territoire français et dispose d'une expertise pluridisciplinaire lui permettant de conseiller et d'accompagner les salariés et leurs représentants dans tous les domaines du dialogue social avec les directions (questions sociales, économiques, financières, stratégiques, organisationnelles, etc.) et dans tous les secteurs d'activité (énergie, transport, services, santé, etc.).

Les missions légales d'expertise auprès des CSE

Le cabinet Diagoris intervient principalement dans le cadre des missions légales d'expertise auprès des CSE, prévues par le code du travail :

- ◆ consultation sur les orientations stratégique de l'entreprise (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise (100% employeur)
- ◆ consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi (100% employeur)

* Sous certaines conditions, l'expertise peut être financée à 100% par l'employeur.

Ces consultations sont récurrentes et nous accompagnons sur le long terme les salariés et leurs représentants pour défendre leurs intérêts auprès des directions. Nous intervenons également dans le cadre de consultations ponctuelles liées à des événements particuliers:

- ◆ consultation dans le cadre d'une opération de concentration (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ droit d'alerte économique (80% employeur / 20% CSE*)
- ◆ consultation dans le cadre d'un projet de licenciements collectifs pour motif économique (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ consultation dans le cadre d'une offre publique d'acquisition (80% employeur/20% CSE*)

Notre cabinet peut être mandaté pour apporter toute analyse utile aux organisations syndicales pour préparer la négociation d'un accord de performance collectif ou d'un accord relatif au contenu d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

Les missions d'expertise CHSCT – CSSCT

Le cabinet Diagoris accompagne aussi les salariés et leurs représentants dans le cadre des missions auprès des CHSCT et des CSSCT à travers sa filiale agréée Sésame Ergonomie:

- ◆ lorsqu'un risque grave, identifié et actuel, révélé ou non par un accident du travail, une maladie professionnelle ou à caractère professionnel est constaté dans l'établissement (100% employeur)

◆ en cas d'introduction de nouvelles technologies ou de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail (80% employeur/20% CSE*)

- ◆ dans les entreprises d'au moins 300 salariés, en vue de préparer la négociation sur l'égalité professionnelle (80% employeur/20% CSE*) .

La formation des représentants des salariés

Au-delà des missions légales d'expertise, le cabinet Diagoris accompagne les représentants des salariés à travers une offre complète de formations (économique, social, droit du travail, sécurité au travail, etc.) afin de développer les compétences utiles à leurs missions de défense des intérêts des salariés.

DIAGORIS

ARNAUD KIEFER

Responsable Relations Extérieures &
Partenariats- Grand Sud

06 37 87 67 29

arnaud.kiefer@diagoris.fr

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

DIAGORIS.FR

7 place du Pdt Thomas Wilson

31000 TOULOUSE

Centre Regus Les Grands Hommes
33000 BORDEAUX